CDI

Centre de Documentation et d'Information



Collège Jean Jaurès

Mode d'emploi

Contact
✆ 05.62.71.97.60
✉ Place Clemence Isaure 31325 Castanet Tolosan
Mail : cdicollegejaures@gmail.com
Site du collège
http://pedagogie.actoulouse.fr/col-jean-jaures-castanet/

Accès au catalogue
http://docs.ac-toulouse.fr/col-jaures-castanet/opac_css/
(ou directement via le site du collège)

Pour vous accueillir et vous guider :
Angélique Auger, professeur documentaliste et Brigitte Roux



Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et Jeudi :
8h30-12h30 / 13h15-17h00
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-16h
Vérifier le planning sur la porte ou dans la cour.

Quand venir au CDI ?

- Pendant les heures de permanence
- Avec un professeur pendant un cours
- Pendant la pause de midi

Comment venir au CDI ?

Les documentalistes viennent chercher les élèves à l'emplacement CDI (dans la cour) à 8h30 et après chaque récréation.
Merci de préparer vos carnets de liaison.
Le reste du temps, les élèves viennent directement attendre devant le CDI.



Que faire au CDI ?

- Travailler sur des documents du CDI (manuels scolaires, documentaires, dictionnaires...)
- Réaliser un dossier, un exposé...
- Faire un devoir sur l'ordinateur
- Lire pour le plaisir
- Emprunter des livres, revues...
- S'informer sur les métiers
- Demander des conseils pour le travail ou la lecture
- Consulter le catalogue du CDI (Pmb)

Qu'est ce qu'il y a au CDI ?

Un espace documentaire
Un espace presse
Des romans, des contes, des poésies, des bandes-dessinées, des mangas
Un kiosque Orientation
6 postes informatiques



Emprunts

Prêts : 3 documents maximum
Durée de prêt :
Romans : 2 semaines (renouvelable)
Documentaires : 1 semaine
Magazines : 1 semaine
Les Bandes-dessinées, les mangas et les brochures Orientation ne sont pas prêtés



N'oubliez pas de faire enregistrer votre emprunt auprès des documentalistes

Pour tout retard, une lettre de rappel vous sera adressée
Faites plutôt prolonger votre emprunt

Tout ouvrage perdu ou abîmé devra être remplacé ou remboursé



L'accès aux **O**rdinateurs est réservé aux **usages scolaires**.
Avant de vous **connecter** et aussi avant d'**imprimer**, il est obligatoire de demander l'**autorisation** aux documentalistes et de justifier votre demande.



Le CDI est un lieu de travail et de lecture.
Pour entrer au CDI, tout élève se range devant la porte. Les documentalistes autorisent alors à entrer. Chaque élève dépose son carnet de liaison sur le bureau avant d'aller déposer les sacs dans le local à cartables.



Tout document doit être rangé à sa place ainsi que les chaises. Merci de jeter vos déchets dans les poubelles.

Tout élève qui ne respecte pas le règlement sera sanctionné en conséquence.



Activités proposées au CDI

Expositions
Animations lecture
Validation du B2i
Arbre à poèmes
Semaine de la presse
Concours
Participation au projet Argonauti'cat

Vous voulez vous investir au CDI ?

Participez aux rencontres lecture (modalités affichées dans la cour et sur la porte du CDI)

Devenez assistant CDI (informations au CDI)